DIPLÔME D'UNIVERSITÉ - DESUP IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Diplôme d'université

"Le diplôme d'université "Immobilier d'entreprise" a été créé en 1987. Il bénéficie d'un corps professoral de grande qualité, offre un cursus de formation dédié à l'immobilier d'entreprise, en phase avec les attentes de notre industrie immobilière."

Formation suspendue

Infos pratiques

Composante : Formation continue Panthéon-Sorbonne (FCPS)

Durée : 1 an

Campus : Centre Panthéon

Présentation

Objectifs

Apporter, compléter, actualiser les connaissances des professionnels de l'immobilier par une formation de haut niveau recouvrant tous les aspects de l'immobilier d'entreprise, tant juridiques que financiers ou techniques.

Savoir-faire et compétences

- Associer connaissances des actifs et des marchés immobiliers à des pratiques financières, fiscales, techniques et juridiques.
- Les cours sont assurés par des professionnels de l'immobilier et des universitaires.

Les + de la formation

Plus de 80% des intervenants dans nos formations sont des professionnels du secteur.

Organisation

Contrôle des connaissances

L'ensemble des éléments constitutifs du diplôme fait l'objet d'une évaluation qui s'effectue en contrôle continu (évaluation tout au long de l'année). Un travail d'analyse (mémoire) peut être demandé et fait l'objet d'une soutenance devant un jury.

En cas de validation partielle, la réinscription est possible et une validation progressive du diplôme sur plusieurs années est envisageable.

Membres de l'équipe pédagogique

Responsable pédagogique :
Karl Delattre & Laurence Jegouzo

Gestionnaire de la formation :
du-desup@univ-paris1.fr

Admission

Conditions d'admission

La promotion est constituée de 25 à 30 participants.
Professionnels : cadres et professionnels indépendants de l'immobilier justifiant de 2 à 3 ans minimum d'expérience.
Étudiants : titulaires au minimum d'un Bac+4 (université, écoles d'ingénieur, écoles de commerce...) et justifiant, de préférence, d'un stage de 2 à 3 mois minimum dans le domaine de l'immobilier.

Modalités d'inscription

Les candidatures s'effectuent via la plateforme eCandidat.

Public cible

Ce diplôme d'université, ouvert aux actifs. est accrédité par la Royal Institution of Chartered Surveyors (RICS).
Les professionnels qui souhaitent passer l'examen de la RICS peuvent suivre la formation en choisissant des modules de disciplines en concertation avec les responsables de la RICS.

Tarifs

7 400 €

Réduction sous conditions :
Individuels : 6 180 €
Demandeurs d'emploi : 4 630 €
Modules RICS : 1 module (24h) : 800 € ou 120h : 3 000 €

Ce diplôme d'université n'est pas éligible au CPF (Compte personnel de formation).

Taux de réussite (session 2019-2020) : 79%

Programme

Organisation

Formation suspendue.

Rentrée : début octobre de l'année N jusqu'à fin juin de l'année N+1.
Durée : 9 mois, 400h de cours sur 25 semaines de 18h à 22h, du lundi au jeudi, 3 semaines par mois.

Contrôle continu et épreuve pluridisciplinaire fin juin. Rédaction d'un mémoire et présentation devant un jury.

Diplôme d'université - DESUP Immobilier d'entreprise

Semestre 3

droit de la construction	
contrats immobilier	12h
droit de la construction	12h
droit de la copropriété	12h
droit de l'environnement	12h
Immobilier touristique	6h
Droit et fiscalité de l'immobilier	
droit de l'urbanisme	24h
droit des baux commerciaux	24h
fiscalité immobilière	24h

Semestre 4

acteur de la filière	
Conférences	18h
Epreuve pluridisciplinaire	
expertise et technologie du bâtiment	
expertise immobilière 1	24h
expertise immobilière 2	24h
techniques et technologie du batiment	24h
Langue et mémoire	
Anglais de l'immobilier	12h
Mémoire	
méthodologie mémoire	40h
Economie, finances et techniques financières de l'immobilier	
Asset management	24h
économie de l'immobilier	48h
Financement des investissements immobilier	24h
Montage d'opérations immobilières	12h
Techniques financières	24h